

CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE FRIBOURG

686 ... Syndicat d'élevage des espèces caprine et ovine d'Estavannens.
Approbation des ses statuts.

=====

1. Les statuts des syndicats d'élevage des espèces caprine et ovine d'Estavannens sont approuvés.
2. Communication:
 - a) A la Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture;
 - b) A la Préfecture de la Gruyère, pour elle et le syndicat intéressé.

Annexes:
Une demande.
Un exemplaire des statuts.
Une liste des sociétaires.

*Extrait du procès-verbal de la
séance du 19 MAI 1936*

certifié conforme, **LE SUPPLÉANT**
LE CHANCELIER D'ETAT

